



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES

Déclaration de perte de carte nationale d'identité de passeport

PERSONNE MAJEURE

PERSONNE MINEURE

➡ **Déclarant** Homme Femme

Nom _____
(Nom de famille)

Deuxième nom _____

Prénoms _____
(Dans l'ordre de l'état civil)

Date de naissance Lieu _____
(Commune, département, Paris, Lyon, Marseille, précisez l'arrondissement)

Pays _____

Domicile ou résidence _____

Code postal Commune _____ Pays _____

➡ Caractéristiques du ou des documents

Carte nationale d'identité	Passeport
N° :	N° :
Délivrée le :	Délivré le :
A (nom de la personne titulaire du document) :	A (nom de la personne titulaire du document) :
Par :	Par :
Pays :	Pays :

➡ Éléments sur la disparition du ou des documents

Date Lieu _____

Circonstances _____

Fait à _____, le _____

Signature du déclarant

Partie réservée à l'administration
Autorité recevant la déclaration :
Etablie le :
Par :

Cette déclaration ne vaut pas document d'identité.

«La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire».

1 Exemple à conserver par le déclarant
1 Exemple à conserver par l'administration

Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal.